

Finances

REF : DAF2014021

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Approbation du fonds de concours attribué par la Communauté d'agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve pour l'année 2014**

**EXPOSE :**

Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et une commune membre après accords concordant du conseil communautaire et du conseil municipal.

Le montant du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds.

Plaine Commune attribue chaque année à la commune d'Aubervilliers un fonds de concours, établi à 317 750 € depuis 2010, pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le versement de ce fonds de concours par Plaine Commune au titre de l'année 2014.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 JUILLET 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoint au Maire,**

**M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \***Conseillers Municipaux délégués,****

**POUVOIRS :**

Laurence GRARE	<b>Représentée par :</b>	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	<b>Représenté par :</b>	Marc RUER
Alice FAGARD	<b>Représentée par :</b>	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	<b>Représenté par :</b>	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	<b>Représenté par :</b>	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	<b>Représenté par :</b>	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	<b>Représentée par :</b>	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	<b>Représentée par :</b>	Damien BIDAL
Rachid ZAIRI	<b>Représenté par :</b>	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	<b>Représentée par :</b>	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	<b>Représentée par :</b>	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	<b>Représentée par :</b>	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

**Excusé :** Fayçal MENIA

**Absente :** Mme SIGNATE Rouguy,

**Secrétaire de séance :** M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014021

Signataire : MP

**OBJET : Approbation du fonds de concours attribué par la Communauté d'agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve pour l'année 2014**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5-VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Plaine commune, en date du 17 décembre 2013, portant attribution d'un fonds de concours de 317 750 € à la commune d'Aubervilliers pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve,

Vu le budget communal,

Considérant que le Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve accueille des élèves dont l'origine dépasse le territoire communal et présente à ce titre un intérêt communautaire,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ACCEPTE** le fonds de concours de 317 750 € attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement des dépenses de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve au titre de l'exercice 2014.

DIT que cette recette sera inscrite au budget principal de la commune sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
705	74	74751	311	PLAINECO

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 11/07/2014  
Publié le 11/07/2014  
Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

